

Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2018-2023

Municipalité de Chertsey

Processus de consultation et harmonisation

La consultation publique est le point de départ de l'intégration des divers usages de la forêt à la planification forestière. Elle permet à la population d'influencer l'aménagement forestier en faisant connaître leurs besoins et préoccupations face aux travaux prévus. Toutefois, elle ne permet pas de changer l'affectation du territoire public comme définie dans le Plan d'affectation du territoire public (PATP) ni les droits forestiers qui y sont consentis.

Les commentaires déposés lors de la consultation publique pourront influencer les travaux de la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (Table GIRT) 062. Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) utilisera également ces commentaires pour harmoniser, dans la mesure du possible, les différents usages du territoire à sa planification forestière.

Définition des activités d'aménagement forestier

Travaux commerciaux

Coupe partielle : récolte de moins de 50 % du peuplement, régénération sous le couvert forestier existant.

Coupe de régénération : récolte de plus de 50 % du peuplement dans le but de régénérer la forêt.

Éclaircie commerciale : récolte d'une partie des arbres matures, entre 25 % et 50 %, dans le but d'améliorer la croissance

Travaux non commerciaux

Travaux cultureux de remise en production : perturber le sol pour créer un environnement favorable à la régénération OU reboiser afin d'accélérer la régénération.

Travaux cultureux de peuplements régénérés : débroussailler une partie des arbres pour diminuer la compétition et améliorer la croissance OU élaguer les branches pour améliorer la qualité du bois.

Réseau routier

Implantation : construction d'un chemin à un nouvel endroit, y compris l'installation de ponts et de ponceaux.

Réfection : remettre un chemin dégradé dans l'état où il était lors de sa construction, y compris les ponts et ponceaux.

Amélioration : bonifier un chemin existant par rapport à l'état qu'il avait lors de sa construction, y compris les ponts et ponceaux (élargissement, correction du tracé, adoucissement des pentes).

Pour plus de précisions, consultez le feuillet « Travaux forestier – Définitions et illustrations » du MFFP

<http://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/consultation-public-partenaires/consultation-plans-damenagement-forestier-integre/>

Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2018-2023

Information et références

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Carte en ligne du PAFIO, formulaire de dépôt des commentaires : www.mffp.gouv.qc.ca/forets/consultation-amenagement.jsp

Unité de gestion de Lanaudière, Sainte-Émélie-de-l'Énergie, 450 886-0916, Consultationpafi-lanaudiere@mffp.gouv.qc.ca

MRC de Matawinie et Table GIRT 062

Description et membres de la Table GIRT 062, carte en ligne des travaux harmonisés, fiches d'harmonisation, rapport de consultation publique : www.foretlanaudiere.org

MRC de Matawinie, Rawdon, 450 834-5441, amenagement@matawinie.org

Résumé des secteurs d'intervention potentiels

Secteur d'intervention	Superficie (ha)
JOHNSON	192.3
Coupe partielle	100.4
Coupe de régénération	61.6
Travaux cultureux de remise en production	30.3
MOUSSE	7.4
Travaux cultureux de peuplements régénérés	7.4
PIN ROUGE 2010	0.6
Travaux cultureux de remise en production	0.6
RUISSEAU_BEURIVAGE	0.2
Coupe partielle	0.1
Coupe de régénération	0.1
Total travaux commerciaux	162.2
Total travaux non commerciaux	38.4

Plan d'aménagement forestier intégré opérationnel 2018-2023

